

CALCUL DU NOMBRE DE JOURS DE RTT

2013 – SALARIES EN FORFAIT JOURS

Nombre de jours de l'année (variable).....	365
Nombre de samedis et dimanches (variable).....	104
Nombre de jours ouvrés de congés payés.....	29
(30 congés payés – 1 congé payé pour la journée de solidarité)	
Nombre de jours fériés tombant entre le lundi et le vendredi.....	10

Détermination du nombre de jours ouvrés de l'année 2013.

2013 est une année de 365 jours. Sur cette base, il faut soustraire les jours de repos habituellement non travaillés.

365 jours (total de jours de l'année) – 104 samedis et dimanches – 29 jours ouvrés de congés payés = 232 jours ouvrés en 2013.

Détermination du nombre de jours ouvrés pouvant être travaillés en 2013.

Il faut prendre en compte les jours fériés qui réduisent le nombre de jours de travail :

232 jours de travail – 10 jours fériés = 222 jours ouvrés pouvant être travaillés en 2013.

Détermination du nombre de jours de RTT en 2013.

222 jours ouvrés pouvant être travaillés en 2013 – 209 jours du forfait (voir accord entreprise sur l'aménagement du temps de travail, avril 2007)

Soit 13 jours de RTT en 2013. **15 jours** si vous bénéficiez de 2 jours de congés payés supplémentaires (Voir article 39 de la convention collective).

